



# **MARCHE DES FIERTÉS 2021 POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS !**

Aujourd’hui, bon nombre de droits acquis ne sont pas respectés, alors que d’autres, comme l’assistance médicale à la procréation (AMP), ne sont toujours pas ouverts à toutes les femmes, qu’elles soient en couple ou seules, lesbiennes, bisexuelles, aux personnes transgenres et intersexuées. Le processus législatif, toujours en cours, doit aboutir au plus vite et permettre un accès et une prise en charge pour toutes sans critère médical. Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBT+.

Elles doivent cesser sans délai.

Les discriminations se déroulent en premier lieu dans le monde du travail. Il s’agit de harcèlement dans 40 % des cas recensés. En 2019, 53 % des personnes LGBT+ discriminées au travail déclaraient l’être par des collègues et 31 % par des supérieurs hiérarchiques. En plus du harcèlement et des discriminations subies au quotidien, les personnes LGBT+ voient généralement leur évolution professionnelle bloquée. Alors que le dernier rapport de SOS Homophobie fait état d’une augmentation importante – pour la quatrième année consécutive – des actes LGBTphobes, l’égalité des droits en France n’est toujours pas une réalité. Les agressions physiques déclarées sont encore en progression. Elles concernent tout particulièrement les femmes.

Quelles que soient les circonstances, sans ambiguïté, tous les propos et actes LGBTphobes, sexistes, racistes doivent être fermement condamnés, y compris au sein de nos organisations.

Ainsi, les injures, propos, actes, illustrations, représentations à caractères LGBTphobes et / ou sexistes ne peuvent être tolérés. Certaines insultes pourtant banalisées dans notre société sont en réalité clairement LGBTphobes ou sexistes. C’est pourquoi, nous ne pouvons admettre que des propos LGBTphobes ou sexistes servent à porter les légitimes revendications des travailleurs et travailleuses.

Des outils existent pour lutter contre les discriminations et pour gagner l’égalité des droits. Ensemble, nous exigeons des employeurs qu’ils créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBT+, qu’ils mettent en œuvre toutes les mesures pour que les droits de ces salariés soient respectés et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises. Nous exigeons également du gouvernement qu’il contraigne les employeurs à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective et à mettre en œuvre des politiques publiques permettant sensibilisation, pédagogie et critères pour apprécier l’efficacité des mesures.

Pour nos organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, FSE, Solidaires Étudiant-e-s, Union Pirate, gagner l’égalité pour toutes et tous passe par un engagement sans faille contre toutes les formes de discriminations.

**Soyons Nombreuses NOMBREUSES à participer à  
la Marche des Fiertés  
à Rennes le samedi 5 Juin 2021 !**